

MONTIGNY-LENCOUP

HOMMAGE ■ Renée Février

La République du Seine-et-Oise
16.2.2014

Juste parmi les nations

Le 27 janvier 2012, lors de l'inauguration de l'exposition de Bobigny « Bobigny, une gare entre Drancy et Auschwitz », Catherine Peyge, maire de la ville, déclarait : « Nous rendrons hommage à Renée Février en déposant très prochainement auprès de Yad Vashem, une demande de reconnaissance à titre posthume de « Juste parmi les nations ».



Renée Février en 2011

Catherine Peyge avait alors expliqué que si Renée Skouroupkha, née Chechmann était présente à l'inauguration de cette exposition, c'était grâce au courage de cette femme qui avait agi de façon désintéressée par simple amitié avec sa mère. Son petit frère, Maurice, aussi caché à Bobigny dans une autre famille, est mort sous les bombardements alliés, âgé de 4 ans. Ce diplôme d'honneur et cette médaille ont été remis le 5 janvier 2014 à titre posthume à la famille de Renée Février, sa fille Denise et sa petite fille Renée, habitantes de Montigny-Lencoup.

Au péril de sa vie

La cérémonie officielle de cette remise s'est tenue le 5 janvier 2014 dans la salle des Cèdres de Montigny Lencoup. « Hatikvah » ou l'Espoir, hymne national d'Israël et la Marseillaise ont précédé le chant des Partisans suivi de Nuit et Brouillard. Michel Lugassy-Harel, ministre des affaires administratives auprès de l'ambassade d'Israël a remis le diplôme d'honneur à Denise Le Corre, fille de Renée Février. Celui-ci mentionne : « Le présent diplôme atteste qu'en sa

séance du 5 février 2013 la commission d'hommage aux justes des nations, nommée par l'Institut Comémoratif des Martyrs et des Héros Yad Vashem, sur la foi des témoignages recueillis par elle, a rendu hommage et décerné la Médaille des Justes parmi les Nations à Renée Février qui au péril de sa vie a sauvé des Juifs persécutés pendant la période de la Shoah en Europe. Son nom sera honoré à tout jamais, gravé sur le mur des Justes des Nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem».

« Que mon devoir »

« Je n'ai fait que mon devoir », telle était la simple réponse que retournait Renée Février à ceux qui l'interrogeaient sur cette période de sa vie. Mais en réalité, faire son devoir durant ces heures sombres signifiait faire un choix : celui de risquer sa vie et celle de ses proches. Mais pour cette femme courageuse, le sens du devoir et la vie de deux enfants prévalaient sur les risques encourus. Face à ceux toujours prompts à la délation, les justes ont refusé de se plier aux règles de l'ignomnie.



Renée Février, sa fille Denise et Renée Chechmann en tenue sombre, 1943